L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

SURSAUT, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 31 JUILLET.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

Les Directeurs, conformément à la charte, donnent l'état suivant des affaires de la compagnie le 30 avril 1866.

Primes d'incendie	$281,426 91
Primes de mer	36,219 61
Primes de rivières	266,449 39
	$1,497,390 40
Montant des primes expirées	958,481 01
Portes payées et enlevées	$24,686 82
Portes de navires	72,645 98
Portes de rivières	30,262 39
Portes de cargaisons	73,763 20
Frais et escompte d'Assurance	31,297 22
Frais sur garanties	54,856 47
Remboursement par polices	191,626 51
Profits et pertes, dépenses générales, timbres, commissions, loyer, gages, etc.	165,282 31
	670,720 21
Résidue net	$287,761 38
Montant des primes particulières non réalisé	494,711 06

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets garantis par hypothèques	$ 20,545 00
Billets garantis par actions	82,180 00
Billets garantis par nantissement	82,180 00
Propriétés foncières	80,000 00
Prêté sur bons consolidés et en bons de la ville	70,000 00
Prêté sur actions de banques	102,000 00
Prêté sur primes d'assurances	307,450 00
Bonds remboursables au pair, compte de corp.	1,775 0
Compagnie de Dry Dock Dublin	100,000 00
Du pour primes et on voie de perception	181,823 31
En caisse	$1,647,186 00

Le tableau qui précède est connu et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS B. ADAMS, Président.

HENRY V. ORDES, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 par cent semi-annuel, sur tous les scrips non payés du scrip au porteur ligant des dits certificats, à partir de dix-huit mois de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes exigées sur le dit scrip, et il sera émis aux porteurs, pour le dit scrip, à partir de juillet prochain.

Dividende à partir du premier lundi d'août 1866.

THOMAS B. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

HENRY V. ORDES, secrétaire.

Thos. B. Adams.	A. Millenberger
C. D. Briddeckh.	A. Dutilli.
Sam'l S. Newman.	Wm. Edwards.
F. H. Foley.	A. Oliver.
N. Norman Lothrop.	A. B. Roulhac.
W. Thomson.	

m1 mar—20

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865	$ 90,294 90
Primes dans l'année le 31 décembre 1866	
Sur les risques maritimes	$297,126 25
Sur les risques de mer	6,698 74
Sur les risques de rivières	64,687 42
	368,512 41
Total des primes	$ 461,362 84
En moins : Primes non acquises	
Primes non acquises le 30 avril 1866	$101,459 60
Primes remboursées	3,459 41 104,899 01
	$ 376,463 83

Portes : Sur les risques maritimes $ 36,272 63
Sur les risques de mer 85,142 55
Sur les risques de rivières 33,333 96 $ 219,749 14

	$ 596,212 97
Réassurances	$ 47,964 06
Frais sur garanties	12,311 03
Dépenses, taxes, intérêts, etc.	13,759 77
Intérêt du scrip	24,897 30 98,932 16
Résidue net	$ 497,280 81
Montant net des primes particulières non réalisé	494,711 06

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en propriétés foncières	$ 30,000 00
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	65,262 50
Placé en prêts de la ville et actions	82,250 00
Placé en actions de banques et autres	20,150 00
Placé en primes d'assurances	121,727 60
Primes sur garanties	25,150 00
Remboursement par polices	54,856 47
Du pour primes et on voie de perception	101,826 51
En caisse	182,223 31
	$ 697,372 37

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu et se souvienne que le 31 mars 1867, personnellement, sont venus, pour et par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés les Président, le Président, J. W. Hincks, Secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés selon les conformances à la loi, ont déclaré que le susdit rapport est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président,
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 3 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur les primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — dividende-scrip pour lequel une nouvelle certificats à partir du premier mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir de dits certificats, le 15 juillet prochain, pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

Directeurs :

Geo. Urquhart,	Wm Warren,
A. Reichman,	Chs. Lafitte,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
J. A. Wilson,	John Gaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. H. Hinsdale,	J. Tuyes.

Imay—30 fault1—1 ag

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Prime des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866	$386,315 35
Primes d'incendie	$281,426 91
Primes de mer	36,219 61
Primes de rivières	266,449 39
	86,315 85
Moins les risques non expirés	$ 47,946 06
Primes remboursées	2,342 08
	50,288 05
Montant net des primes	$336,427 29

Portes payées
Portes par l'incendie $102,194 98
Portes sur les mers 104 111 33
Portes sur les rivières 18,047 32
224,353 63
Réassurance ..... $ 24,535 42
Remboursements de vingt et de vingt-cinq, les taxes de retour (interieur) les profits et pertes, l'intérêt sont au scrip. 31,361 21— 55,896 63
Résidue net ..... $ 280,530 66
Montant net des primes le 30 nov. 1866 ..... 175,061 00
Moins la réassurance sur primes 20,566 00
Prime sur hypothèques 20,000 00
Effets 30,289 55
Prêté sur garantie et sur hypothèque 41,867 00
Scrip d'actions Compagnie d'Assurance 14,166 00
Prêté à compte par intérêt 2,000 00
En caisse 276,545 49
..... $ 580,535 04

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

H. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt pour cent sur le montant net des primes exigées pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende-scrip pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Il a été résolu de payer, à partir de dits certificats de scrip, les intérêts payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS :

J. Lorber,	A. Millenberger,
J. Verloin De Grey,	A. Lecour,
John Haurbe,	L. Grand,
Jos. A. White,	T. Avendano,
O. Gaillard,	J. E. D'Mon,
J. A. Sloane,	E. Mathon,
	A. Bideau.

Bureau, rue Carondelet, No 3.

1v—jan

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

NLLE-ORLEANS, RUE DE CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL

De la compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléanse, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1865.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$381,326 20
Sur les risques de mer	83,196 86
Sur les risques de rivières	256,924 40
	$ 459,481 44
Risques non expirés le 31 déc.	63,345 00
	$ 722,826 44
A déduire :	
Risques non expirés le 31 déc. '65	56,225 00
Primes remboursées le 31 déc. '65	4,367 16
	71,482 16
Montant net des primes le 31 déc. '65	$651,342 28

Portes payées dans la même période :

Sur les risques d'incendie	$ 67,909 63
Sur les risques de mer	34,290
Sur les risques de riv. 266,121 86—338,911 49	
Moins réassurance	4,367 86
Quinze vingt et vingt-cinq pour cent, frais de police, etc.	108,320 61
Montant réservé pour portes non réalisées	60,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes accomptes et intérêt en moins.	89,997 62
	398,398 65
Résidue net	$ 254,753 63
Montant net des primes particulières non réalisé, vingt et vingt-cinq pour cent	382,066 14
Montant net des primes portefeuille	$ 139,39o

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à 60 pour cent	$ 120,000 00
Placé en obligations de banques et de primes	175,061 00
Prêté sur scrip	30,566 00
Prêté sur hypothèques	20,000 00
Effets	30,289 55
Prêté sur garantie et sur hypothèque	41,867 00
Scrip d'actions Compagnie d'Assurance	14,166 00
Prêté à compte par intérêt	2,000 00
En caisse	276,545 49
	$ 910,495 04

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOS. BLOOD, Président.

THOS. ARNESON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit par devant moi, ce 17 janvier 1866.

C. J. BLANCHARD,
Deuxième Juge de Paix de l'Ouest.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip non encore payés, à partir de 15 de janvier prochain, à la caisse de la Compagnie, et de déclarer un dividende-scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (scrip-dividende) pour l'année expirée le 31 décembre 1865. Ils ont en outre résolu de payer ce scrip-dividende, à partir du premier lundi de février prochain, à la caisse de la Compagnie, et de déclarer un dividende-scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (scrip-dividende) pour l'année expirée le 31 décembre 1866. Ils ont en outre résolu de payer ce scrip-dividende, à partir du premier lundi de février 1866.

DIRECTEURS :

J. Foster,	C. J. Denis,
J. J. Adams,	T. N. Blake,
A. Darrow,	C. W. Bradbury,
	H. Feychaud.

m1—jan

VENTES JUDICIAIRES.

George Dorrance vs. Jerome Bradley et als.
William Holland et als. vs. la goélette "Edith Brown," et als.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un writ de fieri facias et d'une vente de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Gustave Dreyfous, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix août 1867, à midi, à la Bourse des Nég.-ants et des Commerçants, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de ce qui suit, savoir :

La goélette "Edith Brown," ses voiles, amarres, chaloupe, ancres, et tout ce qui en appartient dans le fleuve Mississipi, au pied de la rue Barthelemy. Vente faite pour compte qui appartient.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 juill—12, 26,—août 2, 10

Thos W. Bothie contre E. A. Roess.

COUR DU DEUXIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. Nos 2,285 et 2,286.—En vertu de deux writs de fieri facias, que m'a adressés par l'Honorable Benjamin Deverges, juge de Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai au encheres publique, le SAMEDI, 10 août 1867, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville et faisant partie d'une grande pièce de propriété Kenton, et désigné par le numéro Un de lieit numéro Sept suivant plande J. B. Lafreniere, arpenteur, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain est situé dans l'ici comprisentre les rues Lapeyrouse, Dupré, Ursuns et le Chemin de Gentilly, et mesure quatre-vingts pieds de front sur lesdites rues Lapeyrouse dans ligne de face au Chemin de Gentilly, vingt-huit pieds de largeur derrière, quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles, et contient deux cent quarante-neuf lignes de face à la rue Ursuns dont le terrain fait l'angle sud-ouest de la rue Lapeyrouse et dudit Chemin de Gentilly, et est borné de l'autre côté par le terrain numéro Deux, suivant le dit plande J. B. Lafreniere.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse en moyen de l'acquisition qu'elle en a fait de Joseph Dupuy, suivant acte en rapport d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville, en date du 26 mars 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 juillet—6, 13, 20, 27,—août 3

AUGUSTUS R. MONTGOMERY vs. la dame AGLAE BRINGIER.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No 17,427. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Les immeubles et effets quiles trouvent dans la maison occupée par le défendeur, située en cette ville, à l'angle des rues Bourbon et Terpsichore, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé dans mon bureau pour mesure.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 juill—26, 29,—août 1 3.

A. ROCHEREAU & CO. Agents, vs la Dame R. ROBINSON et als.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 19,996.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 de juillet 1867, à nous adressée par l'Honorable Juge de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, nous procéderons le MARDI, dix août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Les meubles, marchandises de nouveautés et effets, transportés du magasin No 273, suivant inventaire déposé en mon bureau pour mesure.

Et le même jour à 5 heures P. M., sur les lieux, No 274 rue du camp.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 juillet—29—1, 3, 6 août

P. O'O. KELLY vs ALEXANDER & BRO.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 19,273.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, sept août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Boîte de peinture, un chariot avec Moulins Mariposa et un chantier, No 67, rue St. Joseph, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour mesure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

26 juillet—26,29—août 2,4,7

MEYER & KAHN, vs CHARLES HOFFMAN & son Epouse.

QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 19,220.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Hoffman & son épouse, à moi adressé par l'Honorable Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, sept août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un lot de marchandises suivant inventaire, déposé en mon bureau pour mesure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 juillet—26,29—août 2,4,7

PIERRE FRADERE contre MME P. WILLIAMS COUR DU DEUXIEME JUGE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans.—No. 2,137—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Honorable C. J. Blanchard, Deuxième Juge de Paix, je vend ai à l'enchère publique, le SAMEDI, 10 août 1867, à midi, à une boutique située dans la rue Bienville, entre celles de Bourbon et Dauphine—le propre cité ci-après décrite, savoir : Un lot de menuiserie, plafonds, cloisons, portes, fenêtres, etc., etc., etc. Vente faite pour compte qui appartient.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

HARRY T. HAYS, shérif
de la paroisse d'Orléans.

26 juillet—26—3,11,19,27 août

NANCY JEANNE BARRETT & WM. B BARRETT vs. WM. KREKELKENBERG.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,854.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Wm Mc Ilhe à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 juillet—6,13,20,27 août

VENTES PUBLIQUES.

STUART & WALKER vs CHARLES IZARD.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Nos. Nouvelle Orléans, Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, Nouvelle-